Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

@ujre_fr *Tel* 01 47 70 62 16 *Mèl* lujre@orange.fr *Site* ujre.monsite-orange.fr

14 rue de Paradis 75010 PARIS

Président d'honneur : Adam Rayski

Co-présidents : Jacques Lewkowicz, Claude Sarcey, Raymonde Baron *Présidente-déléguée Claudie Bassi-Lederman*

Communiqué

L'antisémitisme ne passera pas !

Faute, comme l'ont proposé* l'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (UJRE) et *Mémoire des Résistants Juifs de la Main-d'œuvre Immigrée* (MRJ-MOI), d'une autorité administrative indépendante chargée de surveiller, éradiquer et poursuivre les propos haineux, notamment racistes et antisémites sur Internet, des réseaux sociaux se sont fait les porteurs d'injures, menaces et insultes à l'encontre d'April Benayoum qui venait d'obtenir le titre de dauphine de Miss France, au prétexte qu'elle a informé de la nationalité italo-israélienne de son père. La haine ainsi déversée signe un échec éducatif dont l'origine n'est pas seulement située dans le système scolaire et les programmes d'histoire et de civisme qu'il met en œuvre.

Ces propos sont en partie inspirés de l'extrême droite, et pour certains, sont caractéristiques d'une apologie du crime contre l'humanité qu'a constitué le génocide des juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le délit qu'ils constituent ne peut être que condamné. Pour une autre part, ils émanent de mouvements qui prennent ainsi une grave responsabilité, bien qu'ils se réclament de la défense des droits des Palestiniens. Car s'il est parfaitement légitime d'agir en faveur de ces droits, ce que nous faisons, dont notamment le droit à un État palestinien souverain avec Jérusalem-Est comme capitale, condition première d'une paix juste et durable, le discours simplificateur qui accompagne, parfois, cette revendication, et qui fait silence sur les tenants et aboutissants historiques du processus ayant mené à la situation actuelle, ne peut que favoriser les propos de haine que l'on a pu constater.

Le défaut de ce discours est d'ailleurs poussé à l'extrême lorsqu'Houria Bouteldja, porte-parole du *Parti des indigènes de la* République, se croit fondée à exiger d'April Benayoum, scandaleusement, qu'elle désavoue publiquement Israël pour pouvoir échapper aux manifestations d'antisémitisme auxquelles elle a été confrontée.

En tout état de cause, rendre coupable, a priori, par essence, tout Israélien, c'est, d'une part, négliger l'existence, en Israël même, de mouvements, composés d'Israéliens de toutes origines et convictions visant une paix juste et durable, d'autre part, implicitement contester la légitimité du droit à l'existence d'un État israélien, pourtant garantie par le droit international.

Tout cela rend encore plus urgentes les mesures suivantes exigées par l'UJRE :

• le renforcement des mesures éducatives et répressives à l'encontre de l'antisémitisme ;

• la création et l'installation d'une autorité administrative indépendante, constituée à la manière du Défenseur des droits, chargée de surveiller, éradiquer de sa propre initiative et poursuivre les manifestations d'antisémitisme et de racisme sur Internet, ces tâches indispensables ne pouvant, contrairement à ce que prévoyait la loi (dite "loi Avia"), soutenue par le gouvernement, mais censurée par le Conseil Constitutionnel, être sous-traitées aux organismes privés que sont les réseaux sociaux.

UJRE

Paris, le 30 décembre 2020

* cf. lettre ouverte du 4 juillet 2019 de l'UJRE et de MRJ-MOI au Premier ministre et aux Présidents des groupes parlementaires.